

Logis Cévenols boucle le 1^{er} programme de rénovation urbaine

Le bailleur social a investi 50 M€ dans l'ANRU. Un nouveau projet de rénovation urbaine, l'ANRU2, peut désormais débuter.



22 logements seront livrés fin 2017 à la résidence Docteur-Mercier.



Rue Auguste Delaune, élus et représentant de l'État posent les dernières pierres de l'ANRU.



En l'espace d'une semaine, les résidences Docteur-Mercier et Auguste-Delaune, quartier de Tamaris, ont vécu au rythme des poses de "première pierre", bientôt suivies par le lancement de la résidence Les Romarins, non loin de là. Avec ces opérations, le programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), dont la convention a été signée en 2009, arrive à son terme : « Nous avons atteint le "un pour un", en matière de construction/déconstruction » a expliqué Jean-Luc Garcia, directeur général de Logis Cévenols (lire ci-dessous). Ces résidences, axées sur la mixité, construites hors zone urbaine sensible,

proposent des logements de types 2, 3 et 4, agrémentés d'une terrasse ou d'un jardin en rez-de-chaussée.

Max Roustan a loué la politique du bailleur social d'essai de ses programmes sur l'ensemble du territoire gardois. « Une nécessité, selon le maire d'Alès et président de Logis Cévenols, qui permet le maintien des populations dans les communes où elles ont toujours vécu ».

L'ANRU2 en perspective

Désormais, c'est le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui est dans toutes les têtes : l'ANRU2. « C'est un projet colossal, de Tamaris au Faubourg du Soleil, en passant par la Royale et jusqu'au centre-ville » a expliqué Max Roustan, précisant que cette rénovation est partie prenante d'un projet de Politique de la ville alliant animation sociale et urbanisme.

« L'État a investi 18 M€ sur Alès, dans le cadre de l'ANRU. Maintenant, c'est 5 M€ qui seront à partager entre les 200 sites prioritaires du NPNRU dont fait partie Alès » a rappelé Olivier Delcayrou, sous-préfet d'Alès, assurant qu'il saura défendre les projets cévenols. Lui aussi, d'ailleurs, a salué le travail de l'Office, mais également celui des associations sur le terrain et des conseils citoyens pour lequel l'État et les partenaires de la Politique de la ville ont déjà investi 600 000 €.

Trois questions à...

Jean-Luc Garcia, directeur général de Logis Cévenols

Alès Agglo : Que signifie pour Logis Cévenols la fin du programme ANRU ?

Jean-Luc Garcia : C'est le bouclage d'un programme de 356 logements déconstruits ou désaffectés et TOUS reconstruits. C'est également un programme de réhabilitation de 1000 logements, des Cévennes au Quai du 8-Mai ou au Grand Lavoisier. En sept ans, cela représente un investissement de 50 M€ pour l'Office. Ces programmes ont permis de dé-densifier le logement social, au sein des quartiers des Cévennes et des Prés-Saint-Jean, tout en engageant une réelle mixité dans d'autres quartiers. Nous sommes désormais prêts pour l'ANRU2.

A.A. : Que va apporter ce nouveau programme ?

J.-L.G. : D'abord, nous sommes parmi

les 200 quartiers prioritaires identifiés par l'État qui vont bénéficier des fonds accordés au programme (lire ci-dessus). Il nous faut donc un projet ambitieux et de qualité. La force de notre projet, c'est une vision globale des quartiers périphériques jusqu'au centre-ville d'Alès, qui prend en compte les demandes nouvelles des populations et s'intègre dans un schéma cohérent à l'échelle de toute la ville. Comme l'a souligné Max Roustan, il ne faut plus penser en terme de "quartiers". Il y a une ville, qui est désormais le cœur d'un vaste territoire. Notre rôle est de créer de la cohésion, de l'intégration.

A.A. : Quel sera le premier chantier de l'ANRU2 ?

J.-L.G. : La première phase sera une phase d'étude. Mais nous souhaitons prioriser une action forte sur le centre des



Prés-Saint-Jean. Notre objectif, comme celui de nos partenaires que sont la Ville et l'État, reste de mieux intégrer les quartiers dans la ville et de proposer des constructions à taille humaine. Les grands ensembles déshumanisés, c'est terminé. L'avenir est à la mixité, à l'ouverture et aux déplacements doux.



Mise en service

LE PARC DE LA TOUR À SALINDRES

Début septembre, les premiers habitants sont entrés dans les villas du Parc de La Tour, à Salindres. Ce programme de 27 logements propose 10 types 3 de plain-pied (loyer moyen de 448 €) et 17 types 4 en R+1 (loyer moyen de 515 €).

Toutes dotées d'un garage et d'un jardin, ces villas proposent une cuisine ouverte sur une vaste pièce à vivre.

Comme pour chaque construction de Logis Cévenols, l'opération est labellisée Qualitel et Habitat et Environnement.